Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers collègues,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de votre participation à cette conférence de suivi des travaux européens en matière d’éducation et de formation.

Il s’agit maintenant d’un rendez-vous récurrent que nous avons pris et qui nous permet tous les 4-5 ans de faire le point sur les engagements auxquels nous avons adhéré sur le plan européen, sur les réalisations, mais également sur les défis à relever.

Mesdames et Messieurs, je ne serai pas long vu l’agenda très chargé de cette journée. Je souhaite vous faire part rapidement de quelques réflexions sur l’organisation de cette conférence et plus globalement sur la coopération européenne en matière d’éducation et de formation.

Concernant l’organisation de cette rencontre tout d’abord.

Dès la première conférence à Liège en 2003, il nous est apparu essentiel d’intégrer les partenaires régionaux dans la préparation et l’organisation afin de s’inscrire pleinement dans une optique d’éducation et de formation tout au long de la vie. Cette conférence ne déroge pas à la règle, et pour la première fois, vu les thématiques retenues, les secteurs de l’éducation permanente, de la jeunesse et de l’insertion ont également participé à la préparation des ateliers, ce dont je me félicite.

L’idée d’organiser ce type de conférence est venue de l’importance de mieux faire connaître aux acteurs de terrain l’état d’avancement des travaux européens qui peuvent avoir un impact sur leur quotidien, mais également de mieux cerner la manière dont ces mêmes acteurs perçoivent les engagements pris sur le plan européen et leur mise en œuvre en Belgique francophone. C’est également l’occasion de montrer comment d’autres pays appréhendent ces questions afin d’élargir nos perspectives.

Mesdames et Messieurs, le fonctionnement de l’Union européenne en matière d’éducation et de formation s’est complexifié depuis le début des années 2000, avec l’importance accrue de ces secteurs pour la croissance et l’innovation. Les processus se sont multipliés et s’interpénètrent (processus de Bologne, pour l’enseignement supérieur, processus de Copenhague pour l’éducation et la formation professionnelle, cadre stratégique Education et Formation 2020, Europe 2020, semestre européen…). Face à cette complexité, il n’est pas évident, pour les non-initiés, de comprendre les enjeux et la dynamique des travaux en cours.

C’est tout le sens de notre rencontre d’aujourd’hui qui se veut à la fois informative. C’est le rôle dévolu à la première partie de la matinée, avec la présentation des enjeux et défis européens par Adam Tyson, Directeur de la politique stratégique et de l’évaluation à la Commission européenne, et en miroir, le suivi des engagements pris en Belgique francophone, avec la présentation de quelques indicateurs clés et des réalisations importantes par les responsables du suivi de ces matières dans les instances européennes.

Cette conférence se veut également un lieu d’échange. Les quatre ateliers ont été choisis en fonction des priorités actuelles tant sur le plan européen qu’en Belgique francophone. La question des compétences y est centrale et le fil rouge concerne les transitions entre les différents niveaux ou secteurs de l’éducation et de la formation tout au long de la vie. Pour chaque atelier, des exemples étrangers viendront nourrir la réflexion. Je remercie déjà les personnes qui ont accepté de se déplacer à Bruxelles pour exposer les pratiques mises en œuvre dans leur pays ou les exemples développés par leur organisation.

La question de la maîtrise des compétences de base et des compétences transversales s’inscrit dans les priorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et s’est d’ailleurs traduite dans plusieurs mesures prévues par le Pacte pour un Enseignement d’Excellence : à titre d’exemple, je citerais la création d’un référentiel et le renforcement des moyens dans l’enseignement maternel, la mise en œuvre d’un tronc commun élargi pour mieux prendre en compte l’ensemble de ces compétences, l’élaboration d’une stratégie numérique pour le système scolaire). L’intérêt de connaître les réformes entreprises dans ces domaines par d’autres pays, ainsi que d’avancer ensemble vers des systèmes éducatifs de qualité inclusifs est indéniable. J’ai pris des exemples en Fédération Wallonie-Bruxelles, mais je sais que le plan Marshall 2022 ou la Stratégie 2025 pour Bruxelles ont placé la question des compétences au cœur de leurs priorités. L’intérêt des thèmes choisis pour les ateliers se situe également dans ce contexte.

Après l’information, et les échanges, le troisième temps de la journée permettra à nos ministres en charge de l’éducation et de la formation de se positionner par rapport à ces enjeux européens, d’indiquer la manière dont ils répondent aux engagements pris et aux défis à relever. La table ronde sera également l’occasion d’aborder le renforcement de la cohérence de nos politiques d’éducation et de formation mis en œuvre depuis le début de la législature et qui s’inscrit d’ailleurs dans des engagements pris sur le plan européen.

Enfin, quatrième temps de nos travaux, et pour nous permettre de prendre un peu de recul, Madame Belfali, Cheffe de Division, auprès de la Direction de l’Education de l’OCDE, nous fera un exposé sur les compétences requises à l’horizon 2030, sur base des travaux récents dans ce domaine. A l’heure de la révolution numérique, et de la robotisation massive, la réflexion sur les compétences qui devront être développées comporte non seulement des aspects techniques, mais également éthiques sur le type de société que nous souhaitons.

Pour clôturer mon intervention, permettez-moi quelques mots sur l’importance de la coopération européenne. L’union européenne peut apparaître parfois déconnectée des réalités de terrain, en perte de sens, et focalisée sur des enjeux économiques au détriment des politiques sociales. Tout cela est en partie vrai, mais il faut bien se rendre compte que, très souvent, ce sont les Etats membres qui en sont les premiers responsables. L’Union européenne sert souvent de prétexte pour justifier des politiques nationales impopulaires, et ce sont les Etats membres qui se sont toujours montrés très frileux pour que celle-ci soit compétente dans les matières sociales. L’éducation et la formation ne font pas exception, puisque le traité prévoit un rôle très limité et des gardes fous importants en la matière.

Face à ce constat, la tentation du repli sur soi pourrait exister. Certains pays, et pas des moindres, y ont cédé. Je pense au contraire qu’il faut recréer du sens et démontrer la valeur ajoutée de mettre en commun nos expertises, de partager nos expériences et de relever des défis collectifs.

Mesdames et Messieurs, nous approchons de l’évaluation des objectifs prévus pour 2020. L’Europe va bientôt entrer dans la préparation du nouveau cadre stratégique 2030. Nous devrons être volontaristes, vecteurs de propositions afin de s’assurer que les futurs objectifs prennent en compte toutes les dimensions de l’éducation et de la formation et mette l’accent sur le bénéficiaire. Nous devrons également réaffirmer le rôle sociétal d’une éducation et d’une formation de qualité accessible à tous.

Cette conférence s’inscrit déjà dans cette optique.

Je vous remercie pour votre attention.